

Garantie SunPower® Sérénité 25 ans

Une meilleure garantie commence par un meilleur produit.



Panneaux SunPower® Performance

Haute densité de puissance

La surface active améliorée augmente la densité de puissance et aide à réduire les coûts du système.

Hautes performances et économies durables

Jusqu'à 32 % d'énergie supplémentaire à surface égale sur 25 ans¹. Leur système unique de circuits parallèles permet d'optimiser la production d'énergie en cas d'ombrage².

Fiabilité garantie et sérénité

Les panneaux SunPower Performance sont les panneaux en tuile les plus déployés au monde³ et leurs performances sont prouvées.

La garantie SunPower « Sérénité 25 ans » offre le meilleur niveau de couverture du marché, couvrant à la fois puissance, produit et services sur 25 ans. Elle est à la hauteur du rendement, de la fiabilité et des gains offerts par nos panneaux sur le long terme.



Puissance

Meilleure couverture que les panneaux conventionnels en matière de rendement : 82,5 % la 25ème année.



Produit

Une protection contre les défauts matériels et de main-d'œuvre, pendant 25 ans, au lieu des 10 ans généralement offerts avec les panneaux conventionnels.



Services

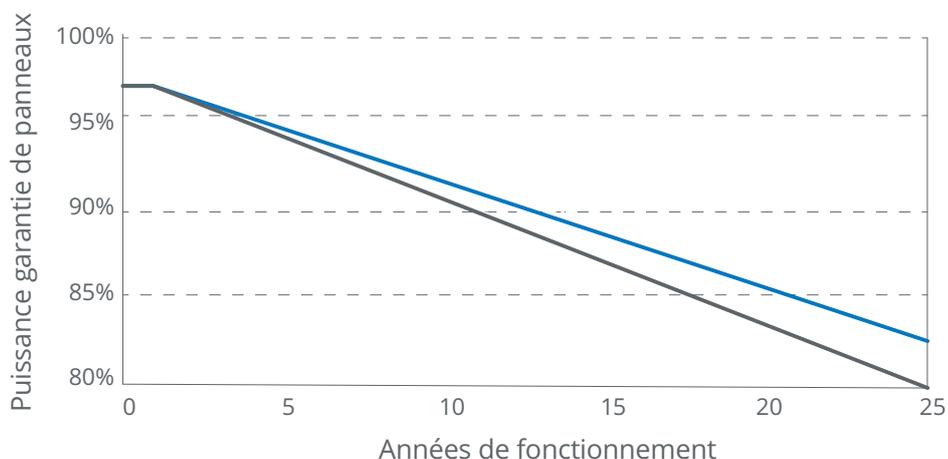
Nous remplaçons, réparons ou remboursons tout panneau défectueux, en toute sérénité⁴.

Exigeons le meilleur du solaire®

Depuis plus de 30 ans, SunPower repousse les limites de l'énergie solaire. Depuis les records technologiques de nos panneaux, jusqu'à la manière dont nous concevons et construisons nos produits, et l'expérience client au quotidien. Grâce au soutien de TOTAL, 4ème plus grande entreprise au monde du secteur de l'énergie⁵, SunPower possède la solidité financière nécessaire pour garantir nos produits sur le long terme. Nous exigeons toujours plus de nous-mêmes, car nos clients méritent tous les avantages que l'énergie solaire peut offrir.

Des résultats prévisibles pour les clients SunPower

Avec SunPower, vous êtes assuré de faire des économies au fil du temps. Non seulement nos produits photovoltaïques sont les plus performants, mais nous nous portons aussi garants de leur rendement, avec la meilleure couverture de garantie du marché.



— Panneaux SunPower Performance — Panneaux solaires conventionnels

Garantie SunPower®
Sérénité 25 ans

Garanties des panneaux
solaires conventionnels⁶

Produit		
Panneau	25 ans	10 ans
Puissance		
Année 0	97 %	97 %
Taux de dégradation annuel	0,6 %	0,7 %
Année 25	82,6 %	80,2 %
Services ⁷		
Transport – ancien panneau	Oui	Non ⁸
Transport – nouveau panneau	Oui	Non ⁹
Installation – nouveau panneau ¹⁰	Oui	Non

Appelez notre Numéro Vert gratuit pour en savoir plus. En France : **0 805 090 808** | En Belgique : **0800 786 35**

¹ SunPower 405 W comparé à un panneau conventionnel sur un champ PV de même taille (310 W, 15,8 % de rendement, environ 1,6 m²), dégradation de 0,6 % / an (revue technique Leidos 2017)

² Étude indépendante sur l'ombrage par le CFV Laboratory.

³ Osborne. « SunPower fournit des modules de série P à un projet NextEra de 125 MW. » PV-Tech.org. Mars 2017.

⁴ Réparation, remplacement ou remboursement à l'entière discrétion de SunPower. La disponibilité du service de garantie peut varier selon les pays. Demander à votre installateur toutes les informations de garantie au moment de l'achat ou vérifier sur notre site Web sunpower.com.

⁵ Source : Forbes, classement 2018 des plus grandes entreprises pétrolières mondiales, juin 2018

⁶ Représentatif des fabricants de panneaux photovoltaïques d'efficacité standard. Informations sur les garanties concurrentes telles que décrites dans les derniers documents en ligne des différents fabricants en octobre 2018.

⁷ Services applicables uniquement aux modules photovoltaïques dont la première installation a eu lieu dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, France, Italie, Pays-Bas ou Royaume-Uni.

⁸ Remboursement sous réserve d'acceptation par le fabricant.

⁹ Transport des nouveaux panneaux couvert par certaines garanties standards.

¹⁰ Pour chaque activation de la garantie, SunPower s'acquittera des frais raisonnables nécessaires au retrait et à la réinstallation des modules photovoltaïques réparés ou remplacés.